

**Nouveau résident sur la commune ? Bienvenue !**

Vous vous êtes récemment installés sur la commune ? La Municipalité est heureuse de vous accueillir. Nous vous proposons de vous faire connaître, afin de bénéficier d’un accueil spécifique et d’être informé de l’ensemble des services que la Ville peut vous offrir.

Vos réponses sont intégrées dans une base de données interne, utilisée uniquement par les services de la Ville et ne faisant l’objet d’aucune diffusion externe.

**VOS INFORMATIONS**

Nom(s) et Prénom(s) : ………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Nombre de personnes habitant le logement : adulte : ………………….. enfant : …………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Code postal :…………………………… Village : …………………………………………………………………………………………….

Téléphone fixe : ……………………………………………. Téléphone portable : ……………………………………………..

Courriel :………………………………………………………………………………………………………………………………………………

En cas de crise : l’un des habitants aurait-il besoin d’une prise en compte spécifique ? (personne vulnérable, personnes porteuse d’un handicap,...)…………………………………………………………………………………….

Quelle est la date de votre installation sur la commune ? …………………………………………………………………………………….

**INFORMATIONS MUNICIPALES**

La Ville partage ses actualités à travers différents moyens de communication :

* le site internet [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)
* la page Facebook : ville de Lège-Cap Ferret
* compte Instagram : villelegecapferret
* les panneaux électroniques.
* la newsletter – vous souhaitez vous abonner ? [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)

**APPLICATION CITOYENNE**

**TÉLECHARGEZ l’application « THELMA »** : signalez, localisez, décrivez tout incident sur la voie publique.

L’application gratuite THELMA vous permet, via un smartphone, une tablette ou un navigateur internet, de relever et transmettre au bon service municipal un dysfonctionnement repéré sur l’espace public dans les domaines de la propreté, de l’éclairage ou des espaces verts notamment. Chaque habitant peut se géolocaliser (ou entrer l’adresse manuellement), faire des photos, joindre des fichiers et transmettre son signalement, en quelques clics.

[www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)

**Téléalerte :** la Ville dispose d’un système d’alerte téléphonique utilisé en cas d’aléa ou de crise.

* **Inscrivez-vous sur le site de la ville** [www.ville-lege-capferret.fr](http://www.ville-lege-capferret.fr)

**RETOUR D’INFORMATION**

Vous pouvez nous retourner ce questionnaire

* en le déposant à l’accueil, en mairie de Lège ou dans les mairies annexes de Claouey, du Canon et du Cap Ferret,
* par courriel à l’adresse suivante : [etatcivil.elections@legecapferret.fr](mailto:etatcivil.elections@legecapferret.fr)
* par courrier :

Service Population / Citoyenneté

Mairie de Lège-Cap Ferret

79, avenue de la Mairie

33950 Lège-Cap Ferret

Pour tous renseignements, merci de contacter le service Population / Citoyenneté,

05 56 03 84 04.

**Merci pour votre participation**

\*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie de Lège-Cap Ferret.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Ce recensement fait l’objet d’une déclaration auprès de la Commission Nationale de l’Informatique et des Libertés (CNIL).